



Jour amende délai à expiration

Par Theo23

Bonjour

J'ai actuellement une amende avec des jours à payés sauf que je vais dépasser le délais, est ce que l'incarcération intervient immédiatement ou un délai supplémentaire est disponible ?

Par kang74

Bonjour

Vous devez payer tel le jugement , le paiement des jours amende étant une alternative à l'incarcération, si vous ne payez pas tel le jugement, oui, vous serez incarcéré .

Une fois la peine d'emprisonnement effectuée ,l'obligation de payer disparaîtra .

Vous pouvez voir avec votre avocat pour argumenter sur un ajournement ... mais il ne faut pas traîner et il faut justifier d'événements qui ont eu lieu entre le jugement et la fin du délai, qui explique pourquoi vous n'avez pas PU payer .
Si rien n'explique cela , un ajournement n'a pas lieu d'être .

Par Theo23

Puis je payer l'amende à un jour de décalage?

Par StephaneB

Bonjour

Le mieux est d'aller voir directement les forces de l'ordre.

Le dernier cas que je connais qui était comme vous, les gendarmes sont venus le chercher juste après la fin du délai. Il faut dire qu'il avait encore commis des infractions durant la période de paiement.
Et il n'a donc jamais payé.

Par Theo23

Je n'ai commis autres infractions et malheureusement j'aurai un jour de retard pour le paiement